

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise,

Vidéo

1. Intitulé de module Recherche de fonds pour les organisations sans but lucratif 2025-2026

Code : 5op640

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les semestres 1 - 2
 Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-es EES et 5 et 6 pour les étudiant-es EEW
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Contexte

Les organisations sans but lucratif doivent être gérées avec la même rigueur qu'une entreprise pour atteindre les buts et missions qu'elles poursuivent. Elles sont confrontées au défi de la recherche de fonds pour compléter leur budget et réaliser leurs projets. La diversité des sources de financement doit être minutieusement analysée pour choisir le bon segment de bailleurs de fonds selon ses caractéristiques. Les aspects de communication sont indispensables pour maximiser les chances de succès de recherche de fonds. Les étudiant-es ont l'opportunité de découvrir le secteur des activités sans but lucratif qui mérite un management de qualité et représente un potentiel sur le marché du travail. Ils/Elles seront capables d'appréhender les enjeux de chaque segment de donateurs et de proposer un dossier de recherche de fonds qui répond aux attentes des donateurs.

Compétences visées et objectifs du module

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e est capable de :

- Analyser le contexte et les caractéristiques d'une organisation sans but lucratif
- Identifier le profil des donateurs actuels d'une organisation
- Analyser les outils de communication d'une organisation
- Proposer une stratégie de recherche de fonds adaptée aux besoins
- Réaliser un dossier de recherche de fonds
- Défendre le dossier de fundraising

5. Contenu et formes d'enseignement

L'enseignement est dispensé en présentiel en apportant les éléments indispensables à la recherche de fonds.

Des responsables de recherche de fonds auront l'occasion de venir partager leur expérience.

Une visite d'organisation est possible pour appréhender la réalité du terrain.

Un coaching des groupes d'étudiant-es est organisé pour suivre l'évolution de leur travail et les aider dans la réalisation de leur dossier.

Contenu du cours :

- Caractéristiques du secteur d'activité sans but lucratif (bénéficiaires, ressources humaines, aspects légaux, organisation, ...)
- Cartographie d'une organisation, de ses contraintes et défis
- Enjeux de la communication et recherche de fonds (outils numériques et supports de communication)
- Les différents segments de donateurs :
 - Grand public
 - Entreprises
 - Fondations
 - Grands mécènes
- Les éléments clés de succès d'un dossier de recherche de fonds et d'une présentation orale.

6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

Dans le cadre de l'enseignement et de l'évaluation, l'IA n'est pas utilisée dans ce module. Si les étudiant-es ont recours à l'IA pour la réalisation de leur projet et rédaction de leur dossier, toute référence exhaustive devra figurer dans les références bibliographiques en respectant les règles en vigueur de la HEG-GE.

7. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par la réalisation d'un travail de groupe en lien avec une organisation sans but lucratif. Cela permet une application des éléments présentés et la compréhension des défis du terrain.

La note est composée d'un dossier écrit pour 50% et d'une présentation orale pour 50%.

8. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
 Pas de remédiation
 Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

Si le travail est insuffisant, un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé. En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte. Un module répété ne peut pas être remédié.

9. Bibliographie